

2016 : PRIVILÉGIER CEUX QUI RÉAGISSENT SUR CEUX QUI RÉAGISSENT

Au moment où l'extension de la vulnérabilité nous montre les limites des réponses de l'État, nous devons refuser, dénoncer et ne plus hésiter à contourner les obstacles à l'épanouissement de la créativité et de l'engagement des acteurs sociaux : militants associatifs, élus locaux, professionnels du social et les journalistes. Nous en avons rencontré quelques uns pour ouvrir le débat. Car pour permettre la multiplication des initiatives locales, pour qu'elles consolident le vivre ensemble, il est temps de privilégier ceux qui agissent sur ceux qui réagissent.

PAR JEAN-LOUIS SANCHEZ, CHRISTOPHE ROBERT, OLIVIER VAN CAEMERBÈKE

DÉFENDRE LE RÔLE "POLITIQUE" DES ACTEURS ASSOCIATIFS

La France n'a rien perdu de sa capacité d'innover, et il est rare qu'une expérience nouvelle n'y ait pas été inventée ou expérimentée. Nos interlocuteurs étrangers nous le disent souvent et ils avouent même s'inspirer des idées de notre tissu associatif, du Québec à la Grande-Bretagne, en passant par l'Espagne ou encore l'Italie. Mais chez eux, les pouvoirs publics n'hésitent pas à encourager les initiatives de leurs associations pour leur permettre de trouver des réponses nouvelles à chaque difficulté. Or, chez nous, c'est de moins en moins le cas. En dépit de leurs retombées multiples, les initiatives de nos associations, qui s'apparentent souvent à des "révolutions tranquilles", restent trop fréquemment anecdotiques. Elles ne sont ni valorisées ni facilitées car "elles heurtent frontalement notre culture administrative, plus soucieuse de défendre le pouvoir des autorités que l'implication des habitants", nous déclare un responsable de centre social. Il faut bien l'admettre : en France, l'énergie du créateur est de plus en plus consacrée à la maîtrise des contraintes normatives qu'à la mise en œuvre de son projet.

Ce refus de l'imaginaire local s'illustre par de nombreux exemples. Parmi les plus significatifs figure

celui des Jardins de Cocagne. Cette association vise à développer les emplois non qualifiés en produisant des aliments biologiques sur des terrains désaffectés. Ces jardins maraîchers qui proposent en pratique des paniers hebdomadaires à leurs adhérents-consommateurs, permettent ainsi de développer des liens sociaux tout en aidant des adultes à retrouver un emploi et des perspectives d'avenir. On en dénombre aujourd'hui plus de cent en activité, faisant travailler 4 000 jardiniers pour 20 000 familles d'adhérents et 1 500 bénévoles pour 700 encadrants seulement. Pourtant, malgré cette promesse, les initiateurs des Jardins de Cocagne rencontrent encore de grandes difficultés à les implanter partout en France. "L'origine des obstacles est rarement économique car la proposition séduit autant les entreprises que les élus locaux. Non, la difficulté vient toujours de l'empilement des normes et des lourdeurs administratives", déplore Jean-Guy Henckel, à l'initiative du projet.

ÉTAT D'URGENCE

Plus grave, non seulement les associations ne sont pas encouragées, mais elles pâtiennent d'une inquiétante crise de financement. Attention, alerte Jean-Claude Boual, président du Collectif des associations

UI AGISSENT

citoyennes (CAC)⁽¹⁾, “il ne faut pas engager les associations sur de fausses pistes avec des analyses qui les poussent vers le marché, la finance au détriment du sens de l’engagement, du bien commun et de l’intérêt général sous prétexte que le monde change, ce qui n’est pas nouveau”.

Jean-Claude Boual, tire la sonnette d’alarme : “Les associations citoyennes sont aujourd’hui en état d’urgence. Cet état d’urgence associative est une des dimensions de l’Etat d’urgence démocratique qui concerne toute la société”.

En effet, parmi les sujets qui préoccupent aujourd’hui le monde associatif, le récent projet gouvernemental visant à encourager les partenariats public-privé pour financer les actions d’intérêt général. Plus connu sous le terme de “Social impact bonds”, ce mode de financement de l’action associative risquerait, selon le collectif, non seulement de financiariser leur action, mais aussi d’asservir à terme la plupart des projets associatifs. Une analyse partagée par

Jean-Louis Laville, titulaire de la Chaire d’économie sociale et solidaire au CNAM et auteur de *Associations et action publique* (ouvrage collectif, Ed. Desclée de brouwer). Par ailleurs, la généralisation des appels d’offres avec leur complexité empêche les associations à faibles moyens de s’inscrire dans la compétition alors qu’elles sont à la source de nouvelles réponses sociales et médico-sociales. Mais surtout, tout est décidé par les administrations et il est de plus en plus rare que ce soit l’association que l’on trouve à l’origine des projets.

DES RAISONS D’Y CROIRE

Le président du Collectif reste cependant optimiste : “Les associations citoyennes ne sont pas désespérées



Didier Minot et Jean-Claude Boual, Collectif des associations citoyennes.

car elles possèdent une force et un dynamisme qui n’a pas d’équivalent”. Et il vrai que les raisons d’y croire sont multiples. D’abord, avec la stabilité du nombre d’adhérents dans les structures associatives : 43 % chez les plus de 16 ans en 1983 et 42 % aujourd’hui. Autre raison d’espérer avec le quadruplement du budget consacré au dispositif du service civique annoncé il y a quelques jours par le Président de la République. À l’horizon 2018, le dispositif devrait ainsi concerner 350 000 jeunes, soit la moitié d’une classe d’âge. Les associations devraient pouvoir en profiter au même titre que les entreprises et les collectivités locales.

L’énergie du créateur est de plus en plus consacrée à la maîtrise des contraintes normatives qu’à la mise en œuvre de son projet.

Mais surtout, le regain associatif peut venir de l’ampleur de la prise de conscience de la nécessité de renforcer les liens sociaux. Le mot “fraternité” est dans l’air

du temps. Or, il constitue l’ADN des associations. “C’est à vous Français que revient le devoir de montrer un exemple, un style de vie, le nouveau format de la fraternité, confie l’écrivain italien Erri De Luca. Une époque nouvelle que j’ai entrevue chez vous commence”.

Reste donc désormais à faire confiance aux acteurs de notre tissu associatif et transformer cette constellation d’initiatives locales en véritable vague de revitalisation du vivre ensemble.

(1) Le CAC fédère aujourd’hui 103 réseaux et associations nationales tels qu’Attac France, le Comité national de liaison des régions de quartier, France Terre d’Asile, Stop Précarité... Il regroupe plus de 12 000 adhérents individuels et près de 1 500 associations locales.

ADMETTRE LA CONTRIBUTION DÉCISIVE DES ÉLUS LOCAUX AU PACTE RÉPUBLICAIN

Pris dans le cyclone des réformes territoriales, dont ils redoutent les effets sur leur rôle de producteur de liens sociaux, les élus locaux considèrent, eux aussi, que tout doit changer. À commencer par la vision technocratique des responsables nationaux dans lesquels ils se reconnaissent de moins en moins et qui contribuent à éloigner chaque jour un peu plus les Français de la République.



© Doubilet

Chez la plupart des élus locaux, la montée des votes extrêmes lors des derniers scrutins départementaux et régionaux a sonné comme une claque. “Je garde comme une blessure béante ce score du premier tour dans une commune de 800 habitants où nous avons obtenu 116 voix quand nos adversaires du Front national en ont obtenu 112, témoigne Jean-Carles Grelier, élu conseiller départemental de la Sarthe en mars dernier. Quatre petites voix d’écart qui sont venues balayer d’un coup nos certitudes, notre expérience et notre engagement”. Maire depuis 2008 de la Ferté-Bernard (9 500 habitants) et vice-président du Conseil départemental de la Sarthe, il cherche à comprendre ce qu’il a raté et comment le discrédit

général qui touche l’ensemble de la classe politique a pu l’atteindre lui aussi.

MARIANNE EN DANGER

Dans un tout récent essai politique intitulé *C’est Marianne qu’on assassine*, ce maire sarthois dénonce un État jacobin qui délaisse les zones rurales mais aussi les politiques qui n’entendent plus les Français. “Cela devient grotesque cette concentration des pouvoirs et cette fracture de l’élite par rapport au peuple, fracture aussi lisible d’ailleurs dans les discours de Sarkozy que dans ceux de Hollande”, s’insurge-t-il. L’édile pointe aussi du doigt l’incessante accumulation des textes votés par le Parlement dans lesquels chacun finit par se perdre : “À chaque instant on légifère. Tous les instants on décrète et jamais on ne réforme”. Persuadé que le changement doit avant tout venir des élus locaux et des citoyens, sans doute plus que de l’État, Jean-Carles Grelier reste cependant optimiste. “Je continue de croire qu’il n’est de richesse que d’hommes et que l’humanisme, l’empathie et la solidarité sont des valeurs premières”, confie-t-il. Et d’alerter chacun : “Ouvrons les yeux. Il n’est pas trop tard. Mais il est grand temps”.

À chaque instant on légifère. Tous les instants on décrète et jamais on ne réforme.

LE RAS-LE-BOL DES RURAUX

Président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), maire de Gargilles-Dampierre (Indre, 300 habitants), Vanik Berbérian ne mâche pas non plus ses mots : "Si vous n'arrêtez pas de tirer sur l'élastique, un jour il vous pète à la gueule !". Le 17 décembre dernier, il a adressé au Président de la République un appel l'exhortant à mettre en place "un changement indispensable pour redonner aux Français le sentiment d'appartenir à une République quels qu'ils soient et où qu'ils résident". Pour Vanik Berbérian, continuer à s'acheminer vers la suppression de la commune, au profit des grandes intercommunalités notamment, ne constitue ni plus ni moins qu'"un drame et une impasse". Les derniers scrutins l'ont encore montré : dans ces territoires oubliés il n'est pas rare de voir le score du Front national allègrement dépasser les 40 %. "C'est parce que nous ne l'avons pas vu, pas pris en compte, que nous avons laissé prospérer, dans cette France qui est aujourd'hui majoritaire, un sentiment d'abandon", analyse Jean-Carles Grelier.

Parmi les remèdes préconisés, l'AMRF demande la mobilisation immédiate d'un contingent de plusieurs milliers de médecins pour couvrir en médecine générale les territoires les plus démunis, ou encore l'instauration de partenariats entre jeunes et communes pour favoriser l'implication professionnelle et sociale des nouvelles générations dans la vie communale.

UN VIVRE ENSEMBLE SALVATEUR

Il est vrai que les élus locaux mesurent mieux que quiconque les dangers qui frappent aujourd'hui notre société. "Nous devons nous habituer à vivre avec ces menaces et nous rappeler que, dans son

"Je continue de croire qu'il n'est de richesse que d'hommes et que l'humanisme, l'empathie et la solidarité sont des valeurs premières"

Jean-Carles Grelier,
Maire de la Ferté-Bernard

histoire, notre pays a su surmonter des épreuves encore plus difficiles, témoigne ainsi Jean-Marc Gabouty, sénateur, maire de Couzeix (Haute-Vienne, 8 700 habitants). Aujourd'hui, notre attitude doit exprimer une volonté de vivre ensemble et de fraternité". Selon lui, s'il faut faire preuve de vigilance et de fermeté, "il faut aussi savoir tendre la main à tous ceux qui sont dans la fragilité morale ou matérielle, quels que soient leurs origines, leur religion ou leur statut social". Pour Jean-Marc Gabouty, c'est bien le rôle des élus "de promouvoir un vivre ensemble respectueux de nos diversités mais rigoureux sur l'adhésion aux valeurs qui constituent le fondement même de notre société".

Réformes territoriales incompréhensibles, éloignement des représentants nationaux des réalités quotidiennes et montée de la menace terroriste, tout semble lié pour conforter la percée des votes extrêmes, alors que c'est exactement l'inverse dont a aujourd'hui besoin notre République : un nouveau contrat social fondé sur le soutien des acteurs de terrain et la confiance envers nos quelque 500 000 élus locaux qui, faut-il le rappeler, sont pour la plupart des bénévoles.

La Journée citoyenne : une initiative municipale soutenue par l'AMF



Désormais déclinée à travers 200 communes et 45 départements, c'est bien à l'initiative d'un maire, Fabian Jordan, qu'est née la Journée citoyenne, à Berrwiller en 2008. Aujourd'hui soutenue par l'Association des maires de France (AMF), en partenariat avec l'Observatoire national de l'action sociale (Odas), elle constitue un véritable exemple d'action locale innovante et marquante ayant vocation à être reproduite. Sa prochaine édition se tiendra le 28 mai 2016.

REDONNER DU SENS AU MÉTIER DE JOURNALISTE

S'interroger sur les chances du changement, c'est aussi se pencher sur la manière dont les médias abordent les questions sociales et de société. Car en privilégiant le fait divers, l'info jetable ou anxiogène ceux-ci alimentent pessimisme, égoïsme et déclinisme.

À longueur d'année, les sondages constatent le manque de confiance des Français à l'égard des médias et des journalistes. En cause, ses erreurs (on se souvient du traitement du charnier de Timisoara en Roumanie, de la couverture du procès d'Outreau...) ses "courses aux scoops" et son goût pour les trains qui n'arrivent pas à l'heure. "Or, au cours de cette dernière décennie l'interpellation des médias est d'autant plus forte, que toute une partie de notre société sait s'appuyer sur les ressources de l'Internet et des réseaux sociaux pour vérifier, trouver d'autres sources sur l'actualité", analyse Jean-Marie Charon, sociologue des médias. La presse est donc en danger et ce n'est pas dû au déclin du papier, mais à la qualité de l'information fournie.

INFORMER N'EST PAS DÉFORMER

Pour une majorité de Français, le traitement médiatique de 8 des 10 grands sujets d'actualité de 2015 a été de mauvaise qualité, selon un sondage réalisé pour le Comité Orwell. Présidée par Natacha Polony, cette association milite "pour la défense du pluralisme des idées et de la souveraineté populaire". L'association dénonce notamment l'uniformisation du propos médiatique. "Le décalage entre la pratique journalistique et les attentes de citoyens est apparu de manière frappante lors du référendum constitutionnel de 2005, expliquait Natacha Polony lors du premier colloque du comité, le 9 janvier. 90 % des éditorialistes faisaient campagne pour le Oui, avec des arguments d'autorités tels que '*ceux qui ne sont pas pour le oui sont frileux, xénophobes, ringards...* Lorsqu'il y a un tel décalage avec une population qui, à 55 %, vote pour le Non, nous devons, nous journalistes,



Et si la presse people changeait de cap ?

nous poser des questions".

Outre son traitement, le choix des sujets mis en avant est tout aussi problématique. Se succèdent sur nos écrans des polémiques plus vides de sens les unes que les autres et des informations qui rabâchent ce qui ne fonctionne pas plutôt que ce qui marche. On parlera, par exemple, chaque année des voitures brûlées la nuit du jour de l'an, mais rarement des travailleurs sociaux qui, dans ces mêmes quartiers, cimentent au quotidien le vivre ensemble.

VA-T-ON REGRETTER L'ORTF ?

Un autre élément important est à prendre en considération. Malgré le caractère peu rentable

de la presse, on assiste à la concentration croissante de la propriété des organes de presse au profit de groupes industriels (Dassault, Bouygues, LVMH, Altice, Bolloré...) ou de personnalités (Pierre Bergé, Xavier Niel, Matthieu Pigasse,) qui s'en servent comme forces de pression sur les politiques. De plus, "les entreprises médiatiques sont gérées au jour le jour par des comptables, dénonce Natacha Polony, des gens qui n'ont plus aucun sens de l'enjeu démocratique qui est derrière. On préfère un journaliste qui va répondre à la demande le plus vite possible sans aucune relecture, sans aucune vérification et surtout sans rentrer dans la globalité du problème à quelqu'un qui va prendre le temps d'aller sur le terrain, d'enquêter, de rencontrer..."

On se prendrait presque à regretter le temps où l'État détenait le monopole des médias audiovisuels avec l'ORTF ! Car c'est en introduisant Berlusconi avec la privatisation des chaînes sous la présidence de François Mitterrand que l'on a commencé à traiter l'information comme une marchandise.

LES VOIES DU CHANGEMENT

Alors, comment redonner un rôle utile aux médias en matière de débat public et de citoyenneté sans retomber dans les travers de l'ORTF ? Pas simple, reconnaît Jean-Marie Charon qui constate que les systèmes d'encadrement et d'aides ont révélé leurs limites. "Il faut, selon moi, repartir de deux notions : la responsabilité des journalistes et la mobilisation des publics. La première se travaille par la formation initiale et continue, mais surtout par le débat public à propos de la qualité de l'information". Les Assises du journalisme (présidé par Jean-Marie Charon), l'Observatoire de la déontologie de l'information ou les Entretiens de l'information en sont des exemples.

La mobilisation du public pourrait aussi passer par le recours au financement participatif et par de nouvelles formes juridiques associant davantage les destinataires de l'information à sa production.

Attention toutefois, ajoute Jean-Marie Charon, à ne pas creuser alors un fossé entre médias destinés à des minorités éduquées, engagées dans l'action publique et des médias "du plus grand nombre pouvant proposer contenu attractif mais faiblement ou pas du tout propre à favoriser l'en-

gagement ou le lien social". Sans parler de la responsabilité des hommes et femmes politiques qui entretiennent par leur boulimie médiatiques (multipliant leur présence sur les ondes même sans message à délivrer) la vacuité de l'information.

Cette crise de la presse a déjà le mérite d'avoir incité au sursaut. L'émission *Cash Investigation* (France 2) animée par Élise Lucet, démontre que, même à la télévision, il est possible d'aborder des "sujets qui fâchent" sans autocensure. Sur LCP, l'émission *Cité Gagnant* d'Aïda Touïri, met en lumière de façon exemplaire les initiatives citoyennes qui animent les villes. Du côté des radios, RFI illustre chaque jour son attachement à une fraternité hexagonale et universelle avec, par exemple, *7 milliards de voisins* présentée par Emmanuelle Bastide.

En presse papier, *Socialter*, mensuel dédié aux innovations à impact social et environnemental positif, *Society* newsmag nouvelle génération ou encore la revue trimestrielle *Wedemain* qui présente les initiatives technologiques, économiques, énergétiques, médicales, alimentaires et artistiques qui "réinventent le monde" sont d'autres exemples de média qui montrent qu'il est possible d'informer différemment... comme nous le faisons au *Jas* depuis 20 ans. ■

Mettre fin à l'enlèvement administratif

C'est d'actualité, le plan d'action interministériel à la suite des états généraux du travail social veut réorienter le travail social vers le développement social et cherche en conséquence à revaloriser les métiers. C'est une évolution importante comme le souligne Michel Thierry, vice-président du Conseil supérieur du travail social (CSTS) dans son interview pages 18 et 19. Mais il faut aussi s'interroger sur la faisabilité de cette ouverture sur le terrain opérationnel. C'est pourquoi *Le Jas* consacra un dossier le mois prochain aux nouvelles perspectives du travail social dans cette période de grands changements.